

## BULLETIN D'ATTRIBUTION DU SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

La Fondation FACE est un écosystème unique composé de différentes structures : 1 Fondation nationale, 40 Clubs et **39 fondations abritées**. En complétant de ce document, vous sélectionnez la/les structures que vous souhaitez soutenir en faisant le choix de FACE.

- ✓ **Etape 1** : Connexion sur la plateforme SOLTéA
- ✓ **Etape 2** : Sélection de la **FONDATION AGIR CONTRE L'EXCLUSION** (SIRET : 39856806300059)
- ✓ **Etape 3** : Envoi de cette promesse d'attribution complétée à l'adresse [contact@simplon.foundation](mailto:contact@simplon.foundation) et [taxe-apprentissage@fondationface.org](mailto:taxe-apprentissage@fondationface.org).

### VOTRE ENTREPRISE

Nom de l'entreprise :

SIRET (indiquer les numéros SIRET des établissements attributeurs) :

-  
-  
-

Adresse :

Code postal :

Commune :

### RESPONSABLE DE L'ATTRIBUTION / CONTACT AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Nom et prénom :

Fonction :

Email :

Structure(s) FACE bénéficiaire(s) :	Montant attribué
<b>FONDATION SIMPLON SOUS ÉGIDE DE FACE</b>	
Structure choisie sur la plateforme SOLTéA avant réorientation vers la Fondation Simplon : <b>Fondation Agir Contre l'Exclusion (93-Saint Denis) - N° Siret 39856806300059</b>	€ € €

Si l'organisme en charge du versement est différent de l'entreprise qui attribue son solde de TA 2025, merci de préciser qui effectue le versement : \_\_\_\_\_

Fait le : \_\_\_\_\_

Signature / Cachet

Formulaire à retourner par mail à :

[contact@simplon.foundation](mailto:contact@simplon.foundation) et [taxe-apprentissage@fondationface.org](mailto:taxe-apprentissage@fondationface.org)